

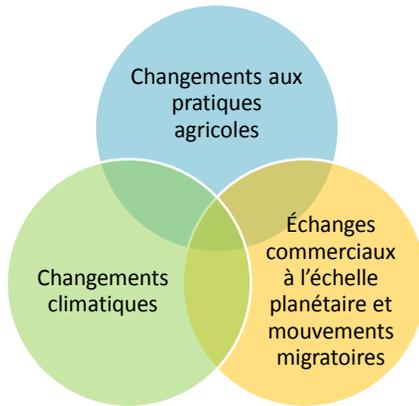
# Séance 6

## Comité d'experts en positionnement stratégique

### Programmes zoosanitaires

- Les premiers programmes zoosanitaires au Canada ont été mis en place afin de contrôler les cas de tuberculose et de brucellose dans les cheptels.
  - Les programmes de contrôle de la tuberculose ont débuté en 1907.
  - Les programmes de contrôle de la brucellose ont débuté en 1928.
- Aujourd'hui
  - De nombreux programmes de contrôle des maladies sont dirigés par le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et des territoires et des groupes industriels.
  - Les objectifs des programmes varient : l'accès à certains marchés, la prévention de l'introduction ou de la propagation de maladies, l'éradication de maladies.

## Facteurs déterminants de la santé des animaux de nos jours



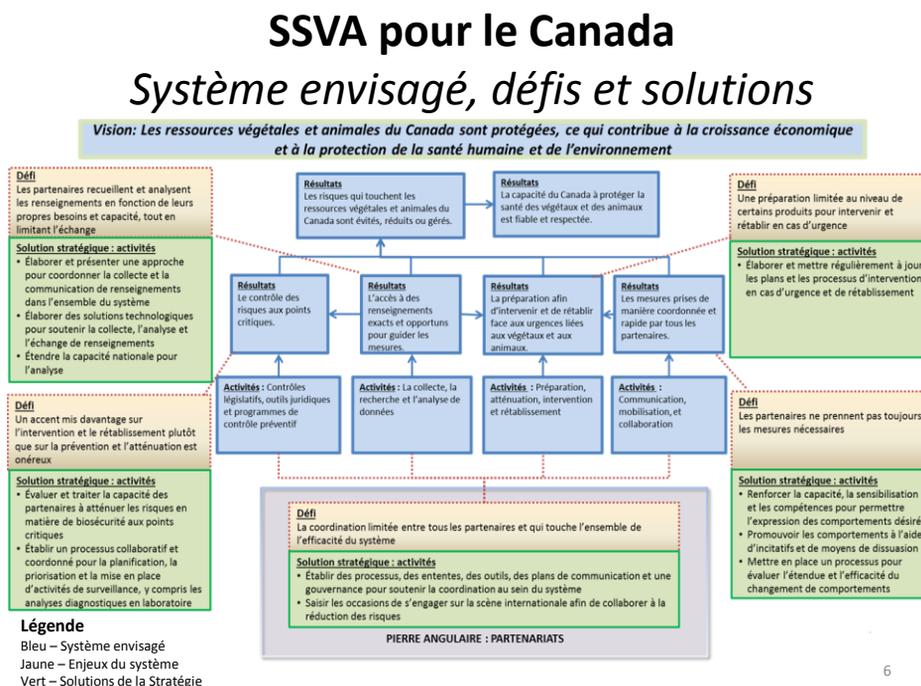
- Cartographie des risques de plus en plus complexe
- Au Canada, on remarque une augmentation du nombre de flambées épidémiques et de l'ampleur de leurs effets :
  - anémie infectieuse du saumon
  - diarrhée épidémique porcine
  - fièvre catarrhale du mouton
  - influenza aviaire

## Travaux internationaux

- La participation sur la scène internationale positionnera mieux le Canada à devenir un chef de file mondial de la production agricole et agroalimentaire.
- Travaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
- Autres travaux internationaux :
  - Commission quadrilatérale (Australie, Canada, États-Unis d'Amérique et Nouvelle-Zélande)
  - Comité nord-américain de la santé animale
  - le G7 et le G20

## Constatations de l'évaluation des PVS

- En général, les résultats de l'évaluation des performances des Services vétérinaires (PSV) étaient très favorables.
- Des recommandations ont été présentées pour la plupart des compétences.
- Les recommandations peuvent être appliquées par des efforts de collaboration entre les partenaires de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA).



## Conseils de coordination de la mise en œuvre

### Coordination

- Mise en œuvre de la Stratégie;
  - Travailler en collaboration avec les partenaires afin de dresser l'ordre de priorité des activités afin de pouvoir élaborer le plan de mise en œuvre de façon plus approfondie.
  - Rassemblement et supervision de groupes de travail comme nécessaire afin de mener des activités.
    - Ceci comprend les projets précoces présentés aux ministres.
    - Organiser périodiquement des forums à l'intention de tous les partenaires aux fins de la planification en continu et de l'examen de la mise en œuvre de la Stratégie et de l'ordre de priorité des activités connexes.

### Prestation

- Maintien des renseignements concernant le contexte compréhensif canadien (p.ex. : les stratégies et les initiatives)
- Communication et transparence (p. ex. : plateforme virtuelle)
- Détermination des écarts et des chevauchements

### Déclaration de rapports

- Fournir des mises à jour régulières aux sous-ministres adjointe (SMA) FPT chargés de la réglementation et aux autres partenaires comme nécessaires.

### Recommandations

- Effectuer des recommandations de modifications à la Stratégie, si nécessaires.

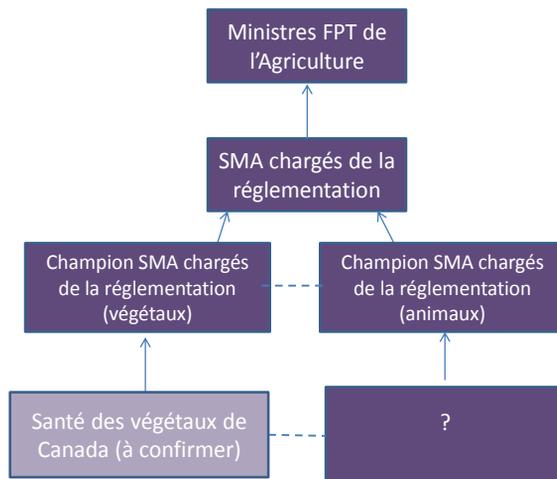
7

## Points à examiner

- Le travail accompli par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) dans les domaines de la santé et du bien-être des animaux est bien reconnu
- Le rôle de l'organisme de coordination de la SSVA s'aligne bien sur le rôle actuel du CNSBEAE
  - Le comité est déjà un conseil consultatif et peut prendre en considération des enjeux dans une optique plus générale.
- Le fait d'assumer le rôle de l'organisme de coordination à l'égard de la SSVA :
  - une occasion de hausser le profil de la santé animale et des activités zoosanitaires;
  - assurerait l'alignement du mandat de l'organisme de coordination sur le mandat de la santé et du bien-être des animaux d'élevage 2020 et aider à limiter le chevauchement des efforts; et
  - accroîtrait la clarté en ce qui a trait aux rôles et aux responsabilités en matière de préparation aux situations d'urgence.

8

## Modèle de mise en œuvre proposé



9

## Rôle du SMA champion

- **S'**assurer que la progression de la SSVA parmi des collègues du SMA est effectuée en fournissant des conseils et des directives de haut niveau aux conseils de la mise en œuvre
- **D**émontrer une vision des SMA chargés de la réglementation aux organismes de mise en œuvre des végétaux et des animaux
- **T**rouver un équilibre consensuel entre les SMA chargés de la réglementation et les organismes de mise en œuvre des végétaux et des animaux

10

## Prochaines étapes

- Comment les partenaires de la SNSVA peuvent-ils maintenir ou améliorer la santé des animaux?
  - Comment pouvons-nous collaborer à la prise de décisions et à la gestion des maladies?
  - Qui fait quoi?